



Kim NGUYEN

Associé

knquyen@kermitconseil.com



**Evoluer, s'adapter,
avancer.**

Du point de vue de ceux qui baignent dedans au quotidien, la finance responsable est partout : au niveau réglementaire, dans toutes les tables rondes, dans toutes les discussions, dans toutes les formations ... Alors pourquoi les choses n'avancent pas plus vite ? C'est que, derrière le bon sens et la bonne volonté, se cachent un certain nombre de tensions et d'oppositions qui freinent la dynamique. Ci-dessous, quelques exemples tirés de notre expérience récente.

Première opposition, celle entre les tenants d'une révolution et les partisans d'une évolution. La discussion entre ceux qui perçoivent l'urgence et ceux qui se drapent dans un nécessaire pragmatisme. Pour les premiers, on ne va pas assez loin, pour les seconds il faut absolument embarquer tout le monde, sinon le projet on est voué à l'échec. En fait, la discussion est pénible et stérile entre ceux qui veulent changer de logiciel ou de jeu, et ceux qui veulent faire évoluer les règles.

Deuxième opposition, souvent rencontrée dans le monde de la finance, l'échange souvent compliqué entre les ingénieurs et techniciens et les professionnels des

marchés financiers. Pour avoir récemment échangé avec des spécialistes des énergies renouvelables, je me rends compte d'une part que c'est très loin de mon champ d'expertise et d'autre part que j'ai du mal à saisir certains concepts (si quelqu'un peut me réexpliquer simplement la notion de facteur de puissance, je suis preneur). Or, il n'y qu'à lire l'article 29 pour se rendre compte à quel point les deux mondes sont désormais interconnectés : empreinte carbone, scope 1,2, 3, empreinte biodiversité, externalités négatives ... le monde de la gestion et le monde technique sont désormais étroitement liés et, si nous parlons tous la même langue, nous avons encore manifestement du chemin pour établir un langage commun.

Autre point, la question de l'utilité de la finance, qui revient sur le devant de la scène avec le livre « L'illusion de la finance verte » d'Alain Grandjean et Julien Lefournier. Sans rentrer moi-même dans le débat, force est de constater que le livre est clivant et génère moult débats et discussions. Comment dans ce contexte espérer avancer, si on part du principe de que tout progrès est inutile voire contre-productif ?

Pour paraphraser cette vieille blague sur les marchés financiers, manifestement sur l'ISR vous aurez toujours tort, et si, par hasard, vous avez raison vous n'allez pas assez loin. Dans ce contexte, peut-on espérer trouver une ou des solutions ?

S'il y a un point commun à toutes ces oppositions et tous ces échanges, c'est que l'ISR n'est pas figé, mais une notion en évolution permanente. Prenons par exemple le terme d'impact : quasiment exclusivement réservé au capital investissement (private equity) il y a encore quelques années, il s'étend désormais aux



actions cotées, aux green bonds ... Autre exemple, la rapidité des évolutions techniques sur les voitures ou les panneaux solaires. Les personnes suivant ces sujets de loin ont encore des références d'il y a quelques années avec des arguments très négatifs (le recyclage, l'inefficience ...). Aujourd'hui, on avance tellement vite sur ces sujets que 5 ans c'est déjà presque la préhistoire. De même, la pratique de l'engagement, très anglo-saxonne, se développe à une vitesse fulgurante (cf. les AG de Total et consorts cette année). Il suffit de regarder les schémas proposés par Novethic il y a encore quelques années, vous verrez que cette approche y est à peine mentionnée.

En définitive, mon propos est le suivant : les oppositions, les querelles de chapelle, les discussions théoriques de bonne ou de mauvaise foi sont un signe positif d'évolution. Le monde de la finance change très rapidement, probablement plus rapidement que notre vitesse d'adaptation à titre individuel. Ce n'est pas grave et, à titre personnel, je le prends plutôt comme un signal encourageant. Continuons donc à échanger !

Et bonnes vacances bien méritées à tous.

Webinar de la DGT avec l'AMF et l'ACPR sur l'article 29 (06/07/21):

<https://app.livestorm.co/dg-tresor/le-decret-dapplication-de-larticle-29-de-la-loi-energie-climat-quelles-avancees?type=detailed>



Kermit

Raison d'être*

« Notre objectif est de faire évoluer les pratiques des investisseurs et de leurs partenaires dans une logique responsable, durable et de long-terme, afin de contribuer à faire de la finance le moteur d'une transformation positive du monde ».

** Inscrite dans les statuts de l'entreprise conformément aux dispositions de l'article 1835 du Code Civil.*

Notre expertise issue de la finance traditionnelle et notre connaissance des investisseurs institutionnels nous permettent d'apporter des réponses concrètes et pragmatiques aux problématiques liées à la mise en place d'une stratégie responsable.

Kermit est une SAS au capital de 5 000 EUR (RCS n° 888 373 792) immatriculé au Registre Unique des Intermédiaire en Assurance, Banque et Finance (ORIAS) en qualité de CIF sous le n°20007557 et membre de l'Association Nationale des Conseils Financiers-CIF (ANACOFI-CIF), association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

www.kermitconseil.com



<https://twitter.com/@KimNguy35436484>



<http://www.linkedin.com/in/nguyen-kermit>

